

Atelier INPI

Jeudi 21 novembre - 17h30 - Plouzané (29)

Comment protéger les innovations dans le domaine des biotechnologies et du vivant ?

ATELIER INPI

Jeudi 21 novembre - 17h30 - Plouzané (29)

Comment protéger les innovations dans le domaine
des biotechnologies et du vivant ?

Cet atelier, animé par Véronique Duranthon - Ingénieur brevet à l'Institut national de la propriété industrielle, rappellera les principes de la brevetabilité des inventions biotechnologiques en France et en Europe et expliquera les différences d'appréciation entre les offices européen et américain.

Sera notamment abordée, en fonction des domaines d'activité des participants, la brevetabilité :

- des gènes et séquences, des cellules souches,
- des méthodes de traitement thérapeutique ou chirurgical (cas particulier des médicaments),
- des méthodes de diagnostic (médecine personnalisée),
- des protéines (notamment des anticorps thérapeutiques),
- des animaux et des plantes (procédé essentiellement biologique, variétés végétales, races animales).

Pour tout renseignement : Sandra Guyodo par mail à sandra.guyodo@tech-brest-iroise.fr ou par téléphone 02 98 05 63 12

En savoir plus